



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénéfices

Question écrite n° 50767

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi au sujet de la refondation du capitalisme. Dans le cadre des ateliers du changement de l'UMP, il a eu l'occasion de travailler avec Monsieur Éric Besson sur le partage de la valeur ; il en est ressorti plusieurs propositions. Il souhaiterait lui faire part de l'une d'entre elles, et recueillir ainsi son avis sur celle-ci. Il s'agit de favoriser la transparence, en donnant aux salariés des éléments d'information une fois par an sur le « dividende salarial » global, et ceci éventuellement sur la fiche de paie. Cette information permettrait, indirectement, de mieux répartir la distribution de ce dividende. Elle permettrait également de comparer, d'une entreprise à l'autre, au sein du même secteur, les pratiques, exactement comme pour les salaires fixes. Cependant, la transparence créerait indubitablement une pression sur le management pour répartir les fruits de la croissance, quand il y en a.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50767

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5243

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)